



ORGANISME DE FORMATION

N° SIRET : 838 047 462 00018

N° ACTIVITE : 84430347443 « Ne vaut pas agrément de l'état »,

PUBLIC :

Tout personnel administratif ou personnel non inscrit dans la quatrième partie du Code de la Santé Publique, voué à travailler (ou exerçant) au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale

PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES : AUCUN

TEXTES RÉGLEMENTAIRES :

Arrêté du 30 décembre 2014 modifié par l'Arrêté du 1^{er} juillet 2019 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

COORDONNATEURS :

- **Fabrice GRANJON** : Directeur ACCoRI - Médecin responsable Médicale - Médecin Urgentiste - Formateur et Enseignant AFGSU - Formateur Damage Control - Détenteur d'un Diplôme Inter - Universitaire de Pédagogie Médicale - Ancien attaché d'Enseignement à la Faculté de St-Etienne.
- **Madame Nathalie DAS NEVES**, Responsable du fonctionnement de la structure - Responsable Projet – Consultant. Référente Handicap

ORGANISATION ET COÛT DE LA FORMATION

Horaires : 14 heures soit 2 journées de 7h- De **9h à 17h**

Les 2 journées sont à organiser en fonction des disponibilités.

Lieu : Les Formations peuvent avoir lieu dans vos locaux (in situ) ce qui permet des mises en situation au plus proche de la réalité, ou dans des locaux loués à cette occasion

Repas : Ils pourront être fournis par la structure, ou organisés par nos soins avec un tarif par personne, où laissés à la charge des apprenants selon vos souhaits.

DATES : à définir

TARIFS INTRA : Tarifs définis par voie de devis accepté et convention

CONTACT – RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION

Madame Nathalie DAS NEVES
Tel : 06 63 16 51 48

contact@accori-fassim.fr

OBJET

Cette attestation a pour objet l'acquisition par les professionnels destinés à travailler au sein des établissements de santé ou de structures médico-sociales et par les professions de santé des connaissances nécessaires à :

- La prise en charge, seul ou en équipe, d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital ou fonctionnel ;
- L'application des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 a pour objectif l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à l'apprentissage des gestes d'urgence pour une prise en charge seul ou en en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire : Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée au quotidien. Alerter de manière pertinente le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés. Appliquer les règles élémentaires d'hygiène

Des temps de mise en lien et d'évaluation des pratiques en contexte lors de cas simulés sont pratiqués tout au long de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthodes Actives centrées sur l'apprenant, ce dernier bâtit ses compétences en modifiant ses représentations antérieures par :

- Utilisation de la méthode AGIR
- Mise en situation, simulation
- Résolution de problème par essai/erreur

OUTILS PEDAGOGIQUE

Matériel de vidéo-projection multimédia
Mannequins adulte, enfant, nourrisson
Défibrillateur Automatisé externe pédagogique
Matériel de maquillage pour patient standardisé
Matériel d'immobilisation et garrots

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluation Formative : réalisée tout au long de l'enseignement, elle permet le questionnement, l'analyse et la progression de l'apprenant dans un cadre bienveillant.

Évaluation certificative : la présence active à l'ensemble des modules de la Formation.

L'atteinte des objectifs de Prise en Charge au cours de 2 mises en situation dont 1 au moins concerne l'arrêt cardiaque.

Permet la délivrance à l'issue de la Formation de L'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

SANCTION DE FORMATION

A l'issue de la formation et après validation il sera délivré une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 d'une durée de validité de 4 ans.

INTERVENANTS :

- Médecins et professionnels de Santé spécialisés en soins d'urgence en activité, formés à la pédagogie.
- Formateurs agréés à l'AFGSU, membres de l'ANCESU
- Expérience pédagogique au sein de différents CESU de la Région
- Exerçant au sein de votre territoire de Santé

INTERVENANT ACCORI

- **Dekra AYARI** : Infirmière Diplômée d'État - Exerçant en Service d'Urgence - SMUR - Formatrice AFGSU validé par CESU 69
- **Thierry LAVEAU** : IADE-Exerçant en bloc opératoire Médipôle- Formateur AFGSU validé par CESU 69

Programme /demi-journée AFGSU DE NIVEAU II- 21h

	LE MATIN (3h30)	L'APRES MIDI (3h30)
Journée 1 (7h)	Présentation de la formation Présentation des apprenants Alerte Protection Hémorragie Obstruction des voies respiratoires (adulte et nourrisson)	Inconscient qui respire Arrêt cardiaque Adulte sans matériel Arrêt respiratoire pédiatrique
Journée 2 (7h)	Les malaises Les traumatismes	Les situations Sanitaires exceptionnelles

Former les Hommes, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un Feu

Aristophane.